



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

La Secrétaire générale

Paris, le **15 MARS 2017**

Madame la Secrétaire générale,

Je vous prie de bien vouloir noter que le ministre de l'économie et des finances et le secrétaire d'Etat chargé du budget et des comptes publics viennent de signer la décision qui permettra la mise en œuvre du plan ministériel de qualification pour l'année 2017, soit :

- 150 promotions exceptionnelles de C en B et 50 promotions exceptionnelles de B en A à la DGFIP ;
- 44 promotions exceptionnelles de C en B et 26 promotions exceptionnelles de B en A à la DGDDI ;
- 3 promotions exceptionnelles de C en B et 18 promotions exceptionnelles de B en A à la DGCCRF ;
- 20 promotions exceptionnelles de C en B en administration centrale ;
- 8 promotions exceptionnelles de C en B et 7 promotions exceptionnelles de B en A à l'INSEE ;
- 4 promotions exceptionnelles de B en A à la DGE ;
- 5 promotions exceptionnelles de B en A au SCL.

Je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire générale, l'assurance de ma considération distinguée.

Isabelle BRAUN-LEMAIRE

Madame Patricia TEJAS  
Secrétaire générale  
Fédération des finances CGT  
Case 540  
263 rue de Paris  
93514 MONTREUIL Cedex